

Le magazine des Industries électriques, électroniques et de communication

# ÉLECTROTECH MAG

#16 / MARS 2025



**DOSSIER**  
**L'EUROPE**  
**au carrefour**  
**des ambitions**  
**industrielles ?**



## INTERVIEW

**Stéphane SÉJOURNÉ**

Vice-président exécutif  
de la Commission européenne  
en charge de la Prospérité  
et de la Stratégie industrielle





## Syndicats adhérents

ACN  
Alliance pour la confiance numérique



coedis  
Fédération des Distributeurs  
d'Équipements et Solutions  
Électriques, Génie Climatique & Sanitaires



gifam  
Le groupement des marques  
d'appareils pour la maison



ENSEMBLE  
ignes  
DONNONS VIE  
AU BÂTIMENT



LE DISPOSITIF MÉDICAL  
snitem  
Pour faire avancer la santé



SYCIBEL

SYNDICAT DE  
L'ÉCLAIRAGE



SyM  
SYNDICAT DE LA MESURE  
Measurement Association



## Syndicats membres associés



Ficam  
CINÉMA AUDIOVISUEL MULTIMÉDIA



SERCE  
Les entreprises de la transition  
énergétique et numérique

## La FIEEC est membre de

orgalim  
ORGANISATION GÉNÉRALISTE  
DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

FRANCE  
INDUSTRIE

Mouvement  
des Entreprises  
de France

cpme  
CONFÉDÉRATION DES PME



Cette première édition 2025 du magazine Electrotech met en lumière deux des principales priorités de la Commission européenne qui clos en ce mois de mars ses 100 premiers jours de mandat. Le ton est donné : aux objectifs de transition écologique s'associe l'enjeu majeur de compétitivité de l'industrie européenne.

Dans un contexte international d'instabilité géopolitique, où l'accès aux ressources et les échanges commerciaux se révèlent de plus en plus complexes, l'Europe se doit de miser sur son autonomie stratégique. Nous devons collectivement faire le pari d'une industrie européenne forte et compétitive, notamment en investissant dans la filière des électro technologies ; les industries électriques et électroniques constituent indéniablement la clef de voûte d'une croissance durable.

« Depuis maintenant un siècle, c'est avec fierté que nous représentons une industrie de pointe, innovante et ambitieuse. »

Il est donc temps, à présent, de mener des actions fortes. Construire un cadre réglementaire lisible et stable et alléger la charge administrative qui pèse sur les entreprises ne sont pas des lieux communs ; ce sont les premiers pas de la réindustrialisation européenne.

Quant à la transition écologique, elle est certes toujours un défi, mais surtout une aventure collective dans



## Laurent TARDIF Président de la FIEEC

laquelle se sont engagés, et continueront de s'engager, l'ensemble des industriels que représente la FIEEC !

Au moment même où ces lignes sont rédigées, c'est un message d'espoir que je veux faire passer. Cette année, notre fédération célèbre ses 100 ans. Depuis maintenant un siècle, c'est avec fierté que nous représentons une industrie de pointe, innovante et ambitieuse.

Et, pour encore au moins un siècle, nous continuerons à nous mobiliser comme moteur de la compétitivité européenne et de la transition énergétique !

Laurent Tardif

**ELECTROTECH mag est édité par la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication**

17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris – [www.fieec.fr](http://www.fieec.fr) – Contact : [communication@fieec.fr](mailto:communication@fieec.fr)

**Directeur de la Publication :** Benoît Lavigne, délégué général

**Rédaction en chef :** Joëlle Monette, Directrice de la Communication

**Rédaction :** Emmanuelle Legrand, agence Legrand Conseil, contributeurs et partenaires

**Dépôt légal :** Mars 2025



# Espace Hamelin

Centre d'affaires & services

## ESPACE HAMELIN

17 RUE DE L'AMIRAL HAMELIN  
MÉTRO BOISSIÈRE (L6) ET IÉNA (L9)

# VOTRE CENTRE D'AFFAIRES ET DE CONFÉRENCES

À DEUX PAS DE L'ARC DE TRIOMPHE

Espaces clé en main avec wifi, équipements de visioconférence  
et services additionnels



**ÉVÉNEMENTS** LOCATION DE SALLES ET DE SALONS / SÉMINAIRES / CONFÉRENCES /  
RÉCEPTIONS / COCKTAILS / **AFFAIRES** DOMICILIATION D'ENTREPRISE / LOCATION  
DE BUREAUX / RESTAURANT D'ENTREPRISE INTÉGRÉ / PARKINGS SECURISÉS

AUDITORIUM jusqu'à 200 personnes / SALONS DE RÉCEPTION & COCKTAILS jusqu'à 150 personnes  
20 SALLES DE RÉUNION / SALONS DE RESTAURATION PRIVATIFS de 2 à 90 couverts

**p.3**      **Édito**

**Laurent Tardif**  
Président de la FIEEC

**p.6**      **Repères**

La Fédération  
Numérique  
Bâtiment  
Événements Adhérents  
RSE  
Développement durable  
Attractivité  
International-Europe  
Innovation

**p.39**     **Carnet**

**p.40**     **Agenda**



**INTERVIEW**

**p.18** **Stéphane SÉJOURNÉ**

Vice-président exécutif de la Commission européenne en charge de la Prospérité et de la Stratégie industrielle

**POINT DE VUE**

**p.20** **Fabrice LE SACHÉ**

Vice-président du MEDEF, en charge de l'Europe

## RENCONTRES MARQUANTES

## Les Vœux de la FIEEC

Moment de convivialité très attendu par nos adhérents, la cérémonie des vœux de la FIEEC a été l'occasion pour notre président, Laurent Tardif, de rappeler l'engagement de notre fédération aux côtés des acteurs de la filière et l'indispensable mobilisation de tous pour accompagner la dynamique de décarbonisation et d'électrification de notre pays, enjeux majeurs en 2025.

À l'annonce du centenaire de la FIEEC en 2025, Laurent Tardif a également souligné qu'« un siècle d'organisation professionnelle, cela impose un regard de fierté vers le passé, pour tout ce que nous avons fait ensemble, mais surtout une exigence d'acuité pour notre avenir », avant d'inviter les convives à se retrouver autour de la traditionnelle galette des rois géante.



## RENCONTRES MARQUANTES

### Le Cercle des Décideurs avec la BPCE

A l'invitation de la fédération, le président du directoire du Groupe BPCE, Nicolas Namias nous a fait l'honneur de présider le premier déjeuner du Cercle des Décideurs 2025 de la FIEEC. Cette rencontre a réuni les décideurs économiques du secteur autour du président de la FIEEC, Laurent Tardif, ainsi que nos partenaires de la filière bâtiment, en la personne notamment d'Olivier Salleron, président de la Fédération Française du Bâtiment.

Monsieur Namias a partagé avec nos invités la vision stratégique d'un acteur majeur du secteur bancaire, au cœur des enjeux de financement des rénovations énergétiques des bâtiments. L'occasion d'échanges riches et constructifs sur les nombreux défis économiques et financiers auxquels font face les entreprises du secteur.



*Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales.*

### Séminaire des présidents de la FIEEC

Le 2 décembre 2024 a eu lieu le séminaire des présidents de la FIEEC. Un succès pour ce moment fort d'échanges et de réflexion. Lors de cette rencontre, les présidents des syndicats membres, accompagnés de leurs délégués généraux, ont pu débattre des enjeux actuels et des défis à venir pour la filière. Des discussions qui ont permis de poser les bases d'une vision partagée.



## RENCONTRES MARQUANTES

### Visite de la centrale nucléaire du Blayais

À l'invitation de France Industrie et de Charlotte Maes, directrice générale de la centrale nucléaire du Blayais, une délégation de la FIEEC s'est rendue en Gironde pour découvrir le site de production emblématique de la région.

Cette centrale joue un rôle clé dans la production d'électricité pour la région Nouvelle-Aquitaine. Avec ses 4 réacteurs de 900 MWe, elle a produit en 2023 18,4 TWh d'électricité, soit 5,7% de la production nucléaire française.

L'occasion de rappeler les spécificités de la France en matière de nucléaire civil, puisqu'elle possède l'un des plus grands parcs nucléaires au monde ainsi qu'un savoir-faire et une expertise industrielle qui s'exportent à l'international. Les entreprises françaises comme EDF, Framatome et Orano sont leaders dans l'industrie nucléaire mondiale. Notre pays possède une expertise avancée dans la conception, la construction, l'exploitation des réacteurs et le retraitement des combustibles usés, ce qui lui permet d'exporter ses technologies et services.

En garantissant une production abondante, stable et continue - par ailleurs indépendante des contraintes météorologiques - les centrales nucléaires comme celle du Blayais garantissent la stabilité du réseau électrique soutenant ainsi l'intégration des énergies renouvelables. L'énergie nucléaire constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de carbone et renforcer l'autonomie énergétique de notre pays.



## RENCONTRES MARQUANTES

### Normalisation : Rencontre FIEEC ZVEI à Obernai

La rencontre annuelle entre la FIEEC et son homologue allemand le ZVEI s'est tenue les 5 et 6 novembre 2024 à Obernai à l'invitation de la société Hager.

Cette réunion a permis d'échanger sur les enjeux de normalisation en Europe et en particulier le premier bilan du groupe d'experts de haut niveau sur la normalisation (*High-level Forum-HLF*), le nouveau processus d'harmonisation des normes, la cybersécurité, le nouveau règlement européen sur l'éco-conception des produits durables (ESPR) et le passeport numérique des produits (DPP), la surveillance du marché et enfin le Programme des Jeunes professionnels des Electro-technologies (PJPE).



### Les économistes d'Orgalim planchent sur les défis de l'industrie européenne

Réunis le 11 octobre 2024 à Louvain (Belgique), les économistes des fédérations membres d'Orgalim ont échangé leur vision sur l'état des industries européennes électriques, électroniques, mécaniques et métallurgiques.

Un constat global se dégage : les secteurs ont été à la peine en 2024 et devraient stagner en 2025, affectés par des défis liés au fardeau réglementaire ainsi qu'à l'augmentation des coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre. A titre d'exemple, les coûts globaux de

production automobile sont environ 30% plus élevés dans l'Union européenne qu'en Chine. En revanche, la poussée de la numérisation, l'industrie 4.0, et les investissements verts protègent un peu les industries électriques et électroniques.

La réunion s'est conclue par une visite des locaux de *Flanders Make*, un organisme dédié au développement et à la certification de solutions technologiques pour l'industrie.



### Convention annuelle d'Orgalim

La convention annuelle d'Orgalim, qui s'est tenue à Helsinki du 29 au 31 octobre 2024, a réuni les représentants européens des électrotechnologies. La FIEEC y était représentée par son président, Laurent Tardif, son délégué général, Benoît Lavigne, et son délégué général adjoint, Teoman Bakoglu. Les discussions ont porté sur la transformation numérique, la transition verte et les innovations industrielles. Le programme a également été rythmé par les réunions du *Policy Committee* et la remise du Millennium Technology Prize 2024.

## RENCONTRES MARQUANTES

### L'IA en débat à EnerJ Meeting

A l'occasion d'EnerJ-meeting, la « Journée de la rénovation énergétique du bâtiment » qui a eu lieu à Paris le 11 février, le président de la fédération, Laurent Tardif, s'est exprimé aux côtés de Philippe Rambach de Schneider Electric, Jérôme Blasi du CSTB et de l'architecte Bruno Reyne sur les perspectives d'une IA responsable pour la filière du bâtiment. « *Nous voyons l'IA comme une continuation de l'automatisation, une automatisation augmentée. L'apparition de la robotique il y a trente ans nous a permis de progresser et l'IA le fera aussi* » a notamment indiqué Laurent Tardif.



Pour rappel, à l'occasion du sommet sur l'IA à Paris qui se tenait quelques jours auparavant, 109 milliards d'euros d'investissements ont été annoncés, pour déployer les infrastructures nécessaires, à travers notamment la construction de centres de données. Une opportunité pour notre filière car « *nos industries participent à la construction de ces datacenters mais aussi des puces à grande vitesse* » a ajouté Laurent Tardif. Philippe Rambach a quant à lui appelé à investir le champ des applications d'IA « *qui est peu développé et où la France et l'Europe ont un rôle majeur à jouer car nous avons des géants dans la construction, dans l'énergie, dans le câble...* » a-t-il indiqué.

### La nouvelle génération d'experts en normalisation

La session 2024 des PJPE, le Programme des Jeunes professionnels des Electrotechnologies, s'est tenue les 7 et 8 novembre avec la collaboration de l'IEC, (International Electrotechnical Commission) Academy. Ce programme constitue une opportunité de promouvoir la normalisation et l'évaluation de la conformité.

Gilles Nativel, président du Comité électrotechnique français, a par ailleurs présenté les trois représentantes françaises des Young Professionals de l'IEC présentes lors des réunions d'Édimbourg en octobre 2024, Anaïs Walle, Pauline Moulon et Fatoumata Sangare.



Lors de la seconde journée, les thématiques comme l'importance de contribuer à la normalisation, son articulation avec la réglementation et l'évaluation de la conformité, ont été abordés.

## RENCONTRES MARQUANTES

### Les étudiants de Sciences Po Bordeaux en immersion à la FIEEC

En octobre, l'équipe des Affaires publiques de la fédération a accueilli les étudiants du "Master d'Affaires Publiques et Représentation des Intérêts APRI Influences" de Sciences Po Bordeaux.

Cette rencontre a permis d'échanger avec eux sur le rôle clé des Affaires publiques dans la gestion des relations entre une fédération et son environnement politique, institutionnel et réglementaire. Elle a aussi mis en lumière le travail de la FIEEC au quotidien sur les enjeux des industries électriques et électroniques qui constituent les principaux leviers de la décarbonation, de la réindustrialisation et de la compétitivité.



Merci aux étudiants pour leur intérêt formulé à travers leurs nombreuses questions et leurs remarques avisées qui ont fait de ces échanges un moment particulièrement dynamique.

## À VOTRE AGENDA

### SUSPENSIONS & CONTINGENTS TARIFAIRES AUTONOMES

Deux fois par an, la Commission européenne instaure ces mesures de politique commerciale qui permettent d'encourager l'activité économique et de stimuler la compétitivité des entreprises européennes. Plus de 2000 suspensions tarifaires et une centaine de contingents tarifaires permettent déjà aux entreprises françaises d'économiser une centaine de millions d'euros par an. Cependant, de nombreux acteurs économiques ignorent ces outils avantageux ou n'en profitent pas intégralement.

A l'invitation de France Chimie et de la FIEEC, le bureau de la Politique Tarifaire et Commerciale (COMINT3) de la Direction Générale des Douanes et Droits indirects organise un webinaire intitulé « Économisez à l'importation grâce aux contingents et suspensions tarifaires autonomes, mesures de soutien à l'activité économique ».

Ce webinaire abordera les questions suivantes : Quels produits bénéficient déjà de ces réductions de droits de douane à l'importation ? Comment utiliser ces mesures sur la déclaration en douane ? Comment demander l'adoption de nouvelles suspensions tarifaires ? Comment s'opposer à celles qui pourraient nuire aux producteurs français ?

**Mardi 18 mars 2025**

**de 10h à 12h30**

**Vous pouvez vous inscrire  
à ce webinaire en adressant un mail  
à Pascal Perrochon, directeur des  
affaires internationales de la FIEEC  
[pperrochon@fieec.fr](mailto:pperrochon@fieec.fr)**

## GUIDE PRATIQUE

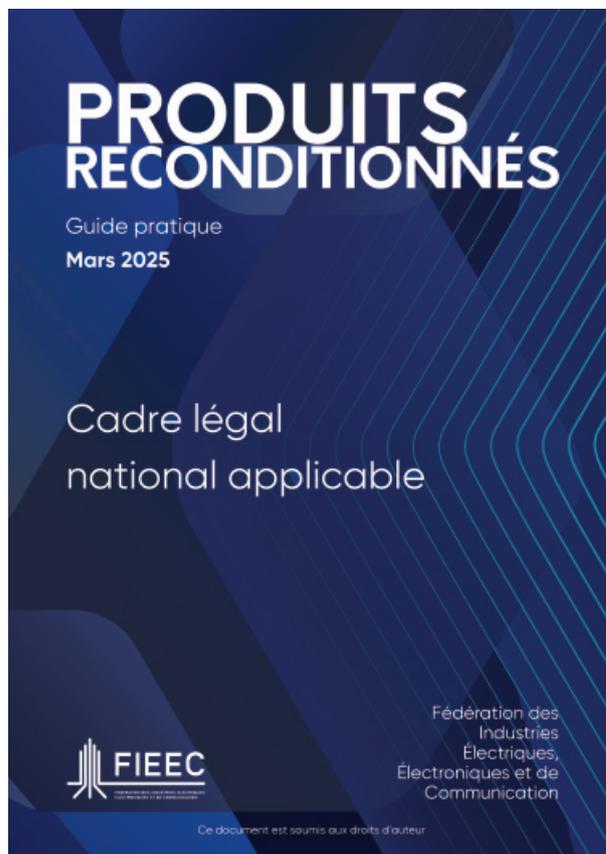
La FIEEC se mobilise pour accélérer  
le reconditionnement en France

Le marché des produits reconditionnés connaît une croissance exponentielle en France, portée par des préoccupations environnementales grandissantes et une recherche accrue d'alternatives économiques aux produits neufs. Cette tendance s'inscrit au cœur des enjeux d'économie circulaire, véritable pilier de la transition écologique contemporaine.



Le reconditionnement constitue un levier essentiel pour allonger la durée de vie des produits, contribuant significativement à la réduction de notre empreinte environnementale tout en répondant aux besoins des consommateurs. Il se distingue clairement des simples produits d'occasion notamment par les tests, les interventions techniques et les contrôles effectués directement sur chaque produit.

Dès lors, il semblait nécessaire d'explicitier et d'illustrer le cadre juridique applicable aux produits reconditionnés en France, un domaine en constante évolution. La réglementation française, enrichie par le droit européen, établit un équilibre délicat entre la protection du consommateur, le développement économique et la préservation environnementale.



Ainsi, le guide développé par la FIEEC, en concertation avec de nombreux acteurs du secteur, se veut être un outil neutre, pédagogique et objectif, conçu tant pour les producteurs que pour les reconditionneurs. Il vise à favoriser et clarifier la mise sur le marché des produits et des pièces détachées reconditionnés par les industriels de nos secteurs en leur fournissant des clés de lecture concrètes pour développer ce marché en plein essor.

Ces lignes directrices permettent de mieux appréhender les enjeux liés aux produits reconditionnés, les obligations légales qui en découlent, les opérations techniques attachées au reconditionnement, ainsi que le régime de responsabilité applicable aux différents acteurs de la chaîne de valeur, parfois complexes à appréhender. En outre, ce document met en lumière certains points à améliorer pour encadrer et favoriser le développement du reconditionné en France.

## POURQUOI UN GUIDE SPÉCIFIQUE SUR LES PRODUITS RECONDITIONNÉS ?



### Clarifier

le cadre juridique existant en définissant les rôles et obligations des différents acteurs, tout en proposant un lexique des notions juridiques voisines



### Présenter

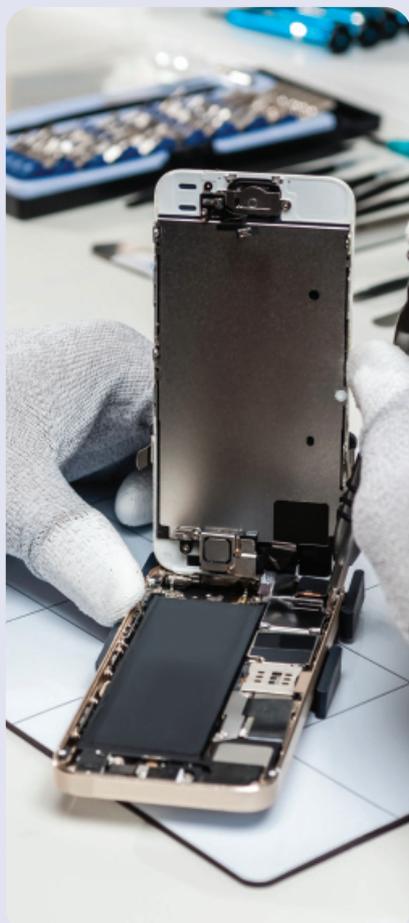
les règles juridiques applicables à la mise sur le marché des produits reconditionnés



### Analyser

les incidences pratiques pour chaque acteur de la chaîne de valeur

Pour recevoir le guide : [communication@feec.fr](mailto:communication@feec.fr)



## La FIEEC plaide pour une adaptation du cadre légal du reconditionnement



Dans ce contexte, la FIEEC, avec l'appui de ses adhérents, souhaite améliorer le cadre législatif et réglementaire du reconditionné. Des propositions visant à favoriser le développement des produits reconditionnés, et donc de l'économie circulaire, tout en répondant à des enjeux clés de simplification, condition nécessaire pour soutenir cette activité. Ces propositions seront remises aux décideurs publics.

## LES WEBINAIRES DES EXPERTS DE LA FIEEC

### DEVOIR DE VIGILANCE

Le 13 novembre 2024, la FIEEC a invité ses adhérents à participer à une matinale d'échanges sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. En présence de la Direction générale du Trésor et du Cabinet Fieldfisher, cette rencontre venait en écho au vote du 24 avril 2024 au Parlement européen (et au texte entré en vigueur le 25 juillet), en faveur de la directive européenne sur le devoir de vigilance, CS3D, qui vise à renforcer la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits humains et environnementaux.



### REPORTING EXTRA FINANCIER

Le 13 décembre s'est tenu un webinaire dédié à la directive CSRD afin d'accompagner nos adhérents sur la compréhension des nouvelles obligations de reporting de durabilité pour en faire un levier de transformation et de résilience.

Cette matinale de décryptage des nouvelles obligations en matière de durabilité a bénéficié des interventions de Nathan Cazeneuve de la Direction générale du Trésor, d'Eric Duvaud, de l'Autorité des normes comptables (ANC) et de Florence Peybernes, présidente de la Haute Autorité de l'Audit.

*Lire article page 28*



### MATIÈRES PREMIÈRES STRATÉGIQUES

Le 4 décembre, la FIEEC a organisé un webinaire rassemblant une centaine d'inscrits pour aborder les enjeux des approvisionnements en matières premières stratégiques pour les industries électriques et électroniques.

Les interventions de Benjamin Gallezot, délégué interministériel aux approvisionnements en métaux et matières stratégiques (DIAMMS) et de Stéphane Bourg, directeur de l'Observatoire français des ressources minérales pour les filières industrielles (OFREMI) et les échanges avec les participants, ont mis en évidence l'importance pour les entreprises de sécuriser leurs filières d'approvisionnement, les mesures européennes de sécurisation définies dans le CRMA pour garantir la disponibilité des ressources, les outils proposés par l'OFREMI, tels que les fiches de criticité et stress-tests.

La FIEEC a synthétisé ces enjeux et les solutions dans une note disponible pour ses adhérents sur demande auprès de [ggilpaillieux@fieec.fr](mailto:ggilpaillieux@fieec.fr).



## NOTE DE CONJONCTURE 2025 : entre ajustements et incertitudes

**La victoire sur l'inflation a presque été remportée à la faveur d'une hausse des taux directeurs et sans passer par la case récession, contrairement à ce que redoutaient de nombreux prévisionnistes en 2023. Les tensions commerciales se sont pourtant exacerbées. La Chine et les Etats-Unis sont engagés dans une course à l'hégémonie industrielle dont l'Europe semble écartée.**

**Aux Etats-Unis**, la croissance poursuivrait sur sa lancée, le consommateur américain paraissant toujours imperturbable. Le programme Trump aurait des effets modérément inflationnistes et favorables à la croissance, moins au déficit public qui reste possible grâce à l'attractivité du dollar pour les investisseurs étrangers.

**En Chine**, l'économie est en pleine transformation avec un recul significatif de l'immobilier au profit des industries de pointe et des services technologiques. L'activité bénéficie d'un environnement où la politique budgétaire et monétaire tente de soutenir la croissance, alors que le contexte mondial lui est nettement défavorable.

**En zone euro**, si Rexecode anticipe un léger relèvement de la croissance européenne à horizon 2026, le scénario d'une franche reprise cyclique de l'activité est devenu moins probable. Le décrochage de l'Europe sur les Etats-Unis paraît devoir s'inscrire dans la durée. De son côté, Orgalim estime que le chiffre d'affaires des industries électriques, électroniques, mécaniques et métallurgiques chutera de -4,8% en 2024 (-5,4% pour les industries électriques-électroniques), et prévoit pour 2025 une baisse « limitée » à -0,5% (+0,9% pour les industries électriques-électroniques). Le retournement de tendance devrait arriver au second semestre, meilleur que le début d'année.

**En France**, le climat des affaires, déjà dégradé dans l'industrie, voit désormais les secteurs les plus directement liés à la demande interne les rejoindre dans la morosité. Difficile de trouver des motifs à une progression d'une demande interne privée qui n'a progressé depuis un an que sous l'effet des Jeux Olympiques et Paralympiques. La frilosité accrue des

acteurs privés se voit dans la proportion de chefs d'entreprise qui déclarent reporter leurs investissements et embauches.

L'incertitude se traduirait donc en 2025 par une accentuation du repli de l'investissement productif et des embauches industrielles. Comme en 2024, la croissance 2025 ne reposerait que sur la dépense publique et une modeste contribution de la demande extérieure.

**Rexecode retient donc une croissance du PIB de +0,5 % l'an prochain, laissant peu de place pour une forte baisse du déficit public.**

Pour les industries électriques et électroniques, la FIEEC table sur une croissance à peine positive en 2025 (+0,3% - électronique +2% et électrique -0,5%), alors que l'indice de production industrielle est en baisse de -1,4% à fin octobre 2024 (électronique +0,3% électrique -2,2%).



# L'EUROPE, au carrefour des ambitions industrielles

Le 1<sup>er</sup> décembre 2024 a marqué une étape politique importante avec l'entrée en fonction de la nouvelle Commission européenne, présidée par Ursula von der Leyen pour son second mandat. À un moment où l'Europe fait face à des défis d'une ampleur inédite, cette nouvelle équipe se voit confier une feuille de route ambitieuse pour renforcer la souveraineté européenne, accélérer la transition verte et numérique, et positionner l'Union comme un acteur incontournable sur la scène mondiale.

## Des priorités claires pour une Europe compétitive

Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes, de réindustrialisation et de crise énergétique prolongée, la Commission a fixé des priorités structurantes pour les prochaines années :

**Renforcer l'autonomie stratégique européenne :** réduire les dépendances critiques, notamment dans les domaines des technologies clés, des semi-conducteurs et des matériaux stratégiques, afin d'assurer la résilience des chaînes de valeur industrielles.

**Accélérer la transition écologique :** avec l'objectif de devenir le premier continent neutre en carbone d'ici 2050, l'Europe mise sur le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la transformation des industries à forte intensité énergétique.

**Accélérer la transformation numérique :** avec la mise en œuvre d'un cadre réglementaire adapté pour les technologies de rupture, le développement des infrastructures numériques et le soutien à l'innovation.

**Renforcer le marché unique :** garantir une meilleure harmonisation des réglementations pour stimuler l'innovation, tout en consolidant la protection des consommateurs et des entreprises européennes face à la concurrence mondiale.

## Un engagement pour une industrie propre

Les industries électriques et électroniques se trouvent au cœur de cette transformation. Moteur de l'innovation technologique et pilier de la transition verte et numérique, ce secteur est à la croisée des enjeux politiques et économiques définis par la nouvelle Commission. Les objectifs recherchés sont multiples : accroître les investissements dans les infrastructures critiques, soutenir le développement de solutions durables et garantir la compétitivité de nos entreprises européennes à long terme.

Pour tenter de décrypter ce qui est en jeu, ce dossier reviendra sur cette feuille de route, la manière dont nos industries doivent se positionner et la nécessité de défendre un modèle économique européen durable, résilient et compétitif.



## LA VOIX DE LA FIEEC

### Faire de la transition écologique et énergétique le levier de la réindustrialisation européenne !

Comment faire pour que l'Union européenne devienne le meilleur allié de la transition énergétique et écologique? À ce jour, le Green Deal a été partiellement satisfaisant pour l'industrie électrique, électronique et de communication. Si la transition nécessite un choc d'investissements massifs pour permettre l'atteinte de la neutralité carbone, c'est malheureusement plutôt un choc de réglementations et d'actes délégués que l'Union européenne a produit.

« *Pour atteindre la neutralité carbone (...) l'électrification constitue la principale solution* »

Le meilleur exemple, la *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)*. Ce règlement, que la France s'est empressée de transposer dans son droit national, contrairement à la majorité des États membres, a pour objectif d'augmenter les obligations de reporting écologique des entreprises. Concrètement, ce sont presque cinq milliards d'euros que les entreprises européennes devront dépenser en conseils et en audits pour répondre à leurs obligations. Ce sont autant de moyens en moins pour réaliser matériellement la transition.

Aujourd'hui, l'Europe est face à un tournant stratégique majeur. Là où nos institutions ont été le garant du libre-échange, terreau historique de la paix et du fleurissement économique, il est désormais urgent que l'Union européenne développe de vraies capacités de décision en matière de stratégie industrielle. Cela veut dire être capable de choisir, de décider vers quelle orientation l'Europe industrielle doit aller.

Concrètement, pour atteindre la neutralité carbone, tout en préservant notre autonomie stratégique, la FIEEC est persuadée que l'électrification constitue la solution principale. Tous les moyens doivent être mobilisés pour accélérer cette électrification, qui permettra à tous les secteurs, dans l'industrie, dans les mobilités, dans les bâtiments, dans l'agriculture, d'atteindre les objectifs de décarbonation.

« *N'oublions pas l'importance de porter politiquement des choix stratégiques (...) pour défendre notre industrie* »

A l'heure où les autorités européennes réfléchissent avec raison aux meilleurs leviers de simplification de son cadre réglementaire, n'oublions pas l'importance de porter politiquement des choix stratégiques, qu'il est nécessaire et urgent de clarifier. Les États-Unis ou la Chine n'auront pas d'états d'âme, n'en n'ayons pas non plus pour défendre notre industrie, surtout si elle porte en elle la matérialisation du projet écologique européen.

## ENTRETIEN

**Stéphane Séjourné**

Vice-président exécutif  
de la Commission européenne  
en charge de la Prospérité  
et de la Stratégie industrielle

**Le Pacte pour une industrie propre, pierre angulaire de la décarbonation du secteur industriel, figure parmi les priorités du nouvel exécutif européen. Porté par le commissaire européen français Stéphane Séjourné, en collaboration étroite avec son homologue espagnole à la Transition écologique et à la Concurrence, Teresa Ribera, ce projet suscite des attentes tout autant que des interrogations. Stéphane Séjourné a accepté de répondre aux questions de la FIEEC pour nous éclairer sur les chantiers à venir et les perspectives pour nos industries.**

***Quelle méthode faut-il mettre en place pour que la transition énergétique et environnementale soit source de croissance pour l'industrie européenne, et non de désindustrialisation ?***

Nous pouvons réindustrialiser l'Europe grâce à la décarbonation. C'est précisément l'objectif du Clean Industrial Deal, ou Pacte pour une Industrie Propre. Il faut rendre compétitifs l'ensemble des secteurs engagés dans la décarbonation ainsi que ceux qui facilitent ce processus.

Cela implique de réduire le coût de l'énergie, de créer des marchés pour les produits décarbonés, notamment via la commande publique, de développer une chaîne de valeur complète et de simplifier les procédures pour accélérer la production et accroître les investissements. Nous ne construisons rien de moins que le modèle économique européen du 21<sup>ème</sup> siècle, un modèle souverain, où l'électricité sera produite sur notre territoire.



« *Nous ne construisons rien de moins que le modèle économique européen du 21<sup>ème</sup> siècle !* »

La période de transition est difficile, et c'est pour cela que l'Europe, les États membres et les collectivités locales doivent se mobiliser de manière inédite pour impulser ce changement. Cela nécessite des investissements financiers, l'établissement d'un cadre réglementaire adéquat et la protection de nos secteurs « Made in Europe » face à la concurrence déloyale à laquelle nos industries sont confrontées.

« *La décarbonation passe avant tout par une révolution électrique.* »

**Sans abandonner le principe de neutralité technologique, n'y a-t-il pas un plan d'électrification à porter clairement pour décarboner l'industrie ?**

Absolument, la décarbonation passe avant tout par une révolution électrique. Nous sommes en train de transformer l'ensemble de notre base industrielle.

À chaque grande transition dans l'histoire, les pouvoirs publics ont été au rendez-vous pour soutenir l'évolution en marche – qu'il s'agisse de construire des routes pour permettre la révolution automobile, d'électrifier un pays entier ou encore de mettre en place un réseau téléphonique qui a ouvert la voie à la révolution numérique.

Il est de notre responsabilité d'investir massivement dans cette direction. L'Europe doit assumer le rôle de grand orchestrateur du déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et de l'électrification des grands sites industriels qui consomment beaucoup d'énergie carbonée. Cela peut se faire par la loi, les subventions, la commande publique ou des garanties financières pour attirer les investisseurs privés.

Je n'oublie pas non plus la standardisation, qui est clé pour nos industries européennes. Nous devons explorer toutes les voies possibles pour atteindre nos objectifs.

**Un « choc de simplification » a été annoncé pour soutenir la décarbonation et la compétitivité de l'industrie européenne. Entendez-vous les**

**critiques concernant la lourdeur des obligations de reporting environnemental qui détourne de l'effort de transition ?**

Tout à fait. Notre objectif reste la décarbonation, mais nous ajustons notre approche pour y parvenir. Je crois qu'il ne faut pas confondre l'objectif avec les moyens. Nous avons entendu les voix qui s'élèvent à travers l'Europe, tant chez les entrepreneurs que chez les citoyens, exprimant un besoin pressant de règles plus simples, plus claires et plus flexibles.

Cette simplification se fera par le biais des textes « Omnibus ». Le premier d'entre eux portera sur le reporting environnemental et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), tandis que les suivants concerneront l'investissement ou des secteurs spécifiques.

Mais soyons clair : simplification ne veut pas dire dérégulation.

Je suis convaincu que la meilleure manière de simplifier, c'est d'intégrer le marché unique. Lorsqu'une règle européenne est instaurée, elle doit remplacer 27 règles nationales, plutôt que de s'y ajouter. C'était l'esprit du marché unique proposé par Jacques Delors, et cela doit revenir au cœur de notre action européenne. Il y a dans le marché unique un incroyable potentiel de croissance au sein de l'Union européenne.

« *Soyons clair : simplification ne veut pas dire dérégulation.* »

## POINT DE VUE

**Fabrice Le Saché**

Vice-président du Medef  
en charge de l'Europe

**Compétitivité en péril :  
l'Europe doit réagir**

Alors que les Etats-Unis accélèrent avec un programme de baisse d'impôt et de dérégulation, que la Chine renforce sa tenaille avec un rouleau compresseur industriel plus puissant que jamais, l'Europe décroche dangereusement. Il est urgent d'agir pour redresser la situation face à une compétitivité qui se dégrade rapidement. Concurrence déloyale, coût des matières premières, coût de l'énergie, coût du travail, délais des décisions et permis bien trop longs, complexité à tous les étages, sur-réglementation, reporting incessant et principe de précaution qui inhibe la recherche, l'innovation et l'action. Par ailleurs, trop de décisions mal maîtrisées, sans études d'impact sérieuses, brident la liberté technologique instaurant un régime d'aversion au risque et nous piégeant dans un labyrinthe administratif.

Il faut que les choses bougent ! Et c'est bien le sens des engagements pris par la nouvelle Commission sur un certain nombre de sujets que le Medef pousse fortement depuis des mois. Un premier texte omnibus a été présenté pour tenir compte des difficultés soulevées sur la CSRD, la CS3D et la taxonomie. Nous avons transmis à la Commission nos propositions concrètes et détaillées pour réussir à alléger la CSRD, réinterroger l'opportunité de la CS3D et rééquilibrer la taxonomie.

Nous avons également poussé à l'adoption rapide de plans sectoriels et de soutiens à nos industries automobiles, chimiques et sidérurgiques. Ces filières ont besoin de signes immédiats pour faire face au défi technologique, au prix de l'énergie et au dumping d'États tiers.



« Être présent, impactant  
et influent est une obligation. »

Nous avons rappelé la nécessité de consacrer la neutralité technologique dans les textes européens. Nous appelons à entendre les demandes précises faites par nos filières énergétiques avec les opportunités qu'offrent le biogaz et le gaz vert, le nucléaire, les EnRs, l'hydrogène, les efuels, entre autres. Nécessité également d'une préférence européenne pour les achats d'équipements militaires. Nous y veillerons dans le cadre du livre blanc sur la défense européenne. Il faut donner de la visibilité à nos entreprises avec des contrats à long terme et des bons de commande pluriannuels.

Mobiliser l'épargne européenne doit se faire avec des avancées sur la titrisation, nous devons également aider nos compagnies d'assurance à avoir plus de souplesse et leur éviter des provisions contraignantes et inadaptées comme dans le texte FIDA.

Continuer à renforcer le marché intérieur, le protéger mieux<sup>1</sup>, et lui offrir des nouvelles perspectives avec la création d'un 28<sup>ème</sup> régime<sup>2</sup>.

Il faudra beaucoup d'énergie pour bousculer rapidement et puissamment nos rouages européens mais nous n'avons pas le choix. Le futur de l'automobile, de la chimie, de la sidérurgie, de la tech, de l'énergie, de la défense, des services, du commerce, de notre secteur financier est pour grande partie lié aux décisions européennes. Être présent, impactant et influent est une obligation.

Depuis juillet 2023, le Medef a mis en place un Plan Europe qui se déploie par une diplomatie économique active et une action déterminée auprès des législateurs. Cette année 2025 doit être celle des résultats avec des décisions de simplification que nous devons obtenir dès le 1er trimestre. La Maison des entreprises de France que nous venons d'inaugurer sera un outil au service de nos adhérents, de nos

”  
« Cette année 2025  
doit être celle des résultats avec  
des décisions de simplification »

entreprises et de notre pays pour que nous réussissions dans la compétition mondiale. Elle traduit l'unité et la volonté des entreprises françaises de peser de tout leur poids dans les décisions européennes à venir et à l'avenir.

Les obstacles sont nombreux mais nous sommes déterminés. L'alternative n'est pas une option.

1. Notamment les contrôles et la fiscalité sur les colis importés en dessous de 150 euros sous peine de voir disparaître nos industries textiles.

2. Notamment pour les apprentis en mobilité européenne.

*Fabrice Le Saché est le fondateur et président d'Aera Group, entreprise spécialisée dans le trading de produits environnementaux. L'entreprise a réalisé plus de 300 millions d'euros de transactions et affichait en 2024 un chiffre d'affaires de 33,7 millions d'euros. Il est également vice-président du Medef en charge de l'Europe et détient plusieurs mandats patronaux (administrateur de Medef international, président d'immobilière 3F, chair du comité PME de Business Europe,..). Diplômé en droit, il a étudié à l'Université Paris II Panthéon-Assas, à la Sorbonne et à University of San Diego School of Law (LL.M).*



## UNE PLATEFORME DE SIMPLIFICATION

### L'exemple tchèque

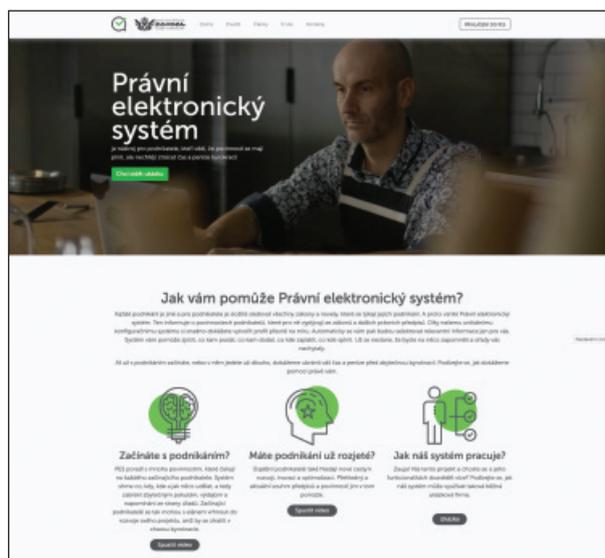
*Dans un contexte législatif en constante évolution, la Chambre de Commerce tchèque a pris l'initiative de créer une plateforme de simplification pour alléger le fardeau administratif pesant sur les entrepreneurs. Alena Mastantuono, sa représentante à Bruxelles, nous éclaire sur les enjeux qui ont conduit à cette initiative, ainsi que ses objectifs et ses perspectives.*

#### Quel est le contexte qui a conduit à la création de cette plateforme ?

L'inflation législative a un impact significatif sur les entreprises, leur imposant d'adapter en permanence leurs pratiques. Près de 80 % de notre législation provient de décisions prises à Bruxelles. Les cinq dernières années l'Union européenne a adopté + de 13 000 nouveaux actes législatifs. Cette multiplication des normes nationales et européennes complique véritablement la vie des entrepreneurs, qui doivent naviguer dans un dédale législatif pour mettre en place des stratégies de développement efficaces. Cela pose également un défi pour les régulateurs, qui n'ont pas toujours une vue d'ensemble claire et risquent de superposer les contraintes voire d'adopter des mesures qui manquent de cohérence entre elles. Soyons clair, cela favorise le sentiment d'opacité et augmente le risque de contournement des règles.

#### Quel est son objectif et comment avez-vous procédé ?

Il y a plus de 6 ans, la Chambre de Commerce tchèque a proposé, via le Parlement, que tout acte législatif soit accompagné d'un résumé des obligations légales afin de simplifier le langage juridique et de le rendre compréhensible pour tous. Bien que cette loi ne soit pas encore en vigueur, la Chambre a déjà développé un « Système Électronique Légal pour Entrepreneurs » qui aide à gérer les obligations légales au quotidien, en fonction de la taille et du secteur de l'entreprise. Cet outil permet aussi aux dirigeants de répartir les tâches et d'évaluer le temps nécessaire pour s'y conformer. La



Chambre estime que cette initiative pourrait permettre aux entrepreneurs d'économiser plus de 2 milliards d'euros par an tout en réduisant la charge de l'administration publique.

#### Cette plateforme est-elle utilisée par les autorités publiques tchèques, et envisage-t-on de l'étendre aux institutions européennes ?

Depuis la création de cet outil, la Chambre de Commerce tchèque discute avec le gouvernement pour garantir son utilisation par l'État, ses entités publiques et tous les entrepreneurs. Bien que cette initiative soit novatrice et prometteuse, elle suscite des inquiétudes chez certains qui la perçoivent comme une menace. Cela pourrait expliquer pourquoi elle n'a pas encore été mise en œuvre jusqu'à présent. Clairement, ce système et l'interprétation des actes législatifs dans un langage simple pourraient être dupliqués au niveau européen, où il manque une cartographie complète et un suivi clair de l'évolution de la législation. L'usage d'outils numériques pourrait incontestablement faciliter cette tâche !

Pour plus d'informations, contactez :  
[mastantuono@komora.cz](mailto:mastantuono@komora.cz)

## GUIDE PRATIQUE Les bonnes résolutions de l'AFNUM pour 2025



**Publié en décembre 2024, le guide des bonnes pratiques du numérique reflète l'engagement des industriels à répondre aux inquiétudes légitimes des utilisateurs face à l'essor des écrans et des appareils connectés, à la maison comme au travail.**

L'AFNUM et ses adhérents portent la conviction que c'est en développant les pratiques et les outils favorisant un usage responsable et sécurisé du numérique que nous réaliserons son plein potentiel, qu'il s'agisse d'émancipation personnelle, d'inclusion sociale ou de dynamisme économique.

### **Protéger les usages de ses enfants**

Les enfants sont exposés à divers risques dans la sphère digitale, entre contenus dangereux, temps d'écran excessif et phénomènes de cyberharcèlement.

Si le législateur a apporté des premiers éléments de réponse aux questions qui animent le débat public, les industriels ont également un rôle à jouer en développant des outils pour la « parentalité numérique ». Lancée en février 2021 sous l'égide du gouvernement, la plateforme « Je Protège Mon Enfant » associe acteurs publics et privés pour regrouper conseils et outils de contrôle à destination des parents.

### **Protéger ses appareils et ses données**

Les risques d'actes malveillants en ligne auxquels sont exposés les entreprises et les particuliers imposent une protection rigoureuse des appareils et données. Cela passe par l'adoption d'outils d'authentification fiables (biométrie, gestionnaire de mots de passe) et des mises à jour régulières des logiciels et du système d'exploitation. En outre, l'essor de l'intelligence artificielle générative crée de nouvelles incertitudes sur l'authenticité des contenus en ligne. Des solutions existent pour s'assurer de la provenance de ces contenus et des modifications qui y ont été apportées.



### **Protéger sa santé**

L'utilisation d'appareils numériques dans nos activités quotidiennes et dans le cadre professionnel étant de plus en plus intense, il convient d'adopter les bons gestes afin de préserver sa santé, prévenir de potentiels inconforts posturaux et se prémunir de symptômes de fatigue oculaire. Les outils tels que les montres connectées et les trackers d'activité représentent en même temps l'opportunité d'assurer le suivi de nombreux paramètres de santé tels que la dépense physique quotidienne, la fréquence cardiaque ou encore la qualité du sommeil.

Le guide, présenté aux élus à l'occasion d'un petit-déjeuner parlementaire, est téléchargeable sur le site internet : [www.afnum.fr](http://www.afnum.fr)

## ÉCLAIRAGE

Optimisez  
vos installations

**Les entreprises ne modifient pas tous les jours leur installation d'éclairage. Leurs connaissances en la matière sont parfois limitées, notamment concernant les technologies LED et leurs nouvelles fonctionnalités. Mais réduire de 50 à 80 % la consommation d'électricité pour l'éclairage d'un établissement, c'est tentant ! Pour éviter les mauvaises surprises, les fabricants du Syndicat de l'éclairage<sup>1</sup> listent quelques conseils et étapes qui permettent de concilier qualité, performances et rentabilité :**

**1. Respectez les obligations légales et normatives**

Assurez-vous que votre projet est conforme aux normes en vigueur pour la sécurité, la performance énergétique et le confort visuel, par exemple la norme NF EN 12464-1 pour l'éclairage intérieur des lieux de travail.

**2. Sélectionnez des fournisseurs fiables**

Vérifiez les références et réalisations passées de vos fournisseurs. Préférez des fabricants reconnus et des experts en éclairage qui garantissent des produits et réalisations de qualité.

**3. Définissez précisément vos besoins**

Un cahier des charges clair et complet est indispensable. Identifiez les performances énergétiques attendues, les spécificités de l'environnement de travail, les contraintes techniques et les objectifs de rentabilité.

**4. Assurez la compatibilité des solutions**

Les luminaires proposés doivent s'intégrer à l'existant,

tout en respectant les contraintes réglementaires. Prenez le temps d'évaluer chaque solution technique.

**5. Calculez le retour sur investissement**

Des luminaires LED performants pilotés par des capteurs intelligents permettent de réduire pendant longtemps les coûts d'énergie et de maintenance. Intégrez ces gains dans votre calcul pour valider la rentabilité en coût global.

**6. Mettez en place une zone pilote**

Créez une zone test pour vérifier les performances des nouveaux équipements. Ce pilote permet d'ajuster les solutions, d'évaluer l'impact sur l'infrastructure et les conditions de maintenance.

**7. Projetez-vous sur le long terme**

Anticipez l'évolution de vos besoins et les innovations futures et connectées. Les systèmes ouverts et interopérables permettent de faire évoluer votre installation facilement. Impliquez votre service IT pour garantir une intégration sécurisée et efficace.

**8. Exigez un accompagnement**

L'accompagnement doit couvrir la phase d'installation (« commissioning ») et la durée de vie des luminaires. Optez pour des garanties adaptées aux performances annoncées.



Moderniser l'éclairage, c'est choisir des solutions à la fois économiques, ergonomiques et performantes dans la durée.

1. Liste des membres sur [syndicat-eclairage.com](http://syndicat-eclairage.com)

## CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

### Le guide des bonnes pratiques

**Dans un contexte de décarbonation des usages et de resserrement budgétaire, le Contrat de Performance Énergétique (CPE) garantit que chaque euro investi dans la transition énergétique le soit efficacement.**

**De plus, le cadre législatif et réglementaire français de ces dernières années (Loi ELAN, Dispositif Eco Energie Tertiaire, Décret BACS...) rend le CPE d'autant plus essentiel.**

Encore peu utilisé, cet outil doit désormais s'imposer comme un levier incontournable pour l'atteinte des objectifs de décarbonation.

C'est pourquoi un groupe de travail réunissant les Commissions « Questions Juridiques » et « Efficacité

Énergétique et Bâtiment » du SERCE a élaboré un guide destiné aux entreprises adhérentes afin de partager leur expertise et savoir-faire.

Ce support, qui a pour objectif de rappeler les bonnes pratiques lors de l'élaboration d'un CPE, s'adresse particulièrement aux opérationnels, afin de les sensibiliser aux points de vigilance permettant de bâtir une relation partenariale équilibrée avec le maître d'ouvrage, tout au long des étapes clés de la vie d'un CPE.

Consultez le guide en vous rendant sur le site : [www.serce.fr](http://www.serce.fr)



## CONFORT D'ÉTÉ

Le guide des solutions sobres pour éviter la surchauffe

ENSEMBLE  
**ignes**  
DONNONS VIE  
AU BÂTIMENT

Face à la multiplication et l'intensification des vagues de chaleur liées au changement climatique, IGNES s'est associé avec le Groupement Actibaie et l'Association Française Professionnelle des Ventilateurs de Plafond (AFPVP) pour publier un guide intitulé « Confort d'été : les solutions sobres de rafraîchissement pour le logement et les locaux professionnels ». Ce guide a été conçu pour répondre aux besoins des institutionnels, des acteurs de la rénovation ainsi que du grand public.

Selon l'étude IGNES/ Pouget Consultants de mai 2023<sup>1</sup>, 21 millions de logements pourraient être exposés à plus de 20 jours de vagues de chaleur par an d'ici 2030, alors que 90% des logements français ne sont pas adaptés à ces conditions, selon l'indicateur « confort d'été » du DPE<sup>2</sup>.

Le guide aborde les enjeux et facteurs déterminants de surchauffe dans le bâtiment, et présente des solutions sobres de confort d'été comme les



protections solaires, le rafraîchissement nocturne et les brasseurs d'air. Il détaille les performances de ces solutions, l'intérêt d'un pilotage automatisé de ces équipements, ainsi que des conseils d'installation et d'entretien.

Le guide est disponible sur le site: [www.ignes.fr](http://www.ignes.fr)

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE TVA à 5,5% pour les solutions de flexibilité et de confort d'été

ENSEMBLE  
**ignes**  
DONNONS VIE  
AU BÂTIMENT

**L'arrêté du 4 décembre 2024, publié le 24 décembre, révisé les prestations de rénovation énergétique des logements éligibles au taux de TVA réduit de 5,5%. En plus des systèmes de régulation centrale de chauffage, cet arrêté inclut désormais les appareils de régulation/programmation de la production d'eau chaude sanitaire (ECS) et les gestionnaires d'énergie (HEMS), encourageant leur déploiement pour permettre la flexibilité électrique dans les foyers.**

L'éligibilité de certaines solutions de confort d'été, telles que certaines protections solaires mobiles et brasseurs d'air, est un signal fort en faveur de l'adaptation des logements au changement climatique et à l'intensification des vagues de chaleur.

Toutefois, il est regrettable que les protections solaires mobiles les plus répandues et efficaces, comme les volets roulants classiques et les stores à enroulement, ne soient pas incluses parmi les solutions éligibles.

1. « État des lieux de l'exposition du parc résidentiel français aux fortes chaleurs à horizon 2030 et 2050 », IGNES/ Pouget Consultants, Mai 2023.

2. « Analyse de la base de données DPE au regard du confort d'été passif », IGNES/Pouget Consultants, Juillet 2024.

## SALON DE LA PHOTO

### Entre innovations et vintage



Du 10 au 13 octobre 2024, industriels et photographes, vidéastes et créateurs de contenus se sont réunis à la Villette à Paris pour la 16<sup>ème</sup> édition du Salon de la Photo,

co-organisée par l'AFNUM et ses adhérents. Cet événement réunissant professionnels, amateurs et néophytes, s'est affirmé comme un rendez-vous européen incontournable avec 171 marques représentées (+36 % par rapport à 2023) et près de 37 000 visiteurs en quatre jours.

La présence de nouveaux adeptes de la photo, de plus en plus jeunes, montre l'intérêt croissant pour l'innovation technologique (cloud, IA générative) avec un attrait marqué pour les produits vintage, tels que les appareils argentiques. Ces tendances sont analysées dans l'étude annuelle de l'AFNUM « La photo face aux défis des usages innovants ».

## AUDIOVISUEL

### La vie en rose, et pourquoi pas en UHD 4K ?



Quel est le point commun entre la réouverture de Notre-Dame, les Jeux olympiques et paralympiques ou encore le tournoi de Roland Garros ?

Ces événements emblématiques de 2024 qui ont suscité l'enthousiasme du public, étaient pour la première fois retransmis en Ultra Haute Définition 4K sur la TNT. Ce saut technologique a offert, aux téléspectateurs équipés, une qualité d'image quatre fois supérieure à la HD, avec des contrastes plus riches, des couleurs vibrantes et un son spatialisé plus immersif.

Lors du 4<sup>ème</sup> Colloque Avenir de la TNT co-organisé par l'AFNUM en novembre 2024, les fabricants d'équipements de réception de la télévision (téléviseurs, adaptateurs, et équipements de distribution des signaux dans les bâtiments collectifs et individuels) ont salué ce lancement réussi de France 2 UHD et esquissé les prochaines étapes de modernisation.



L'année 2025 permettra ainsi la diffusion de davantage de contenus en UHD, notamment via France Télévisions et des chaînes privées. Un défi clé demeure : accompagner les gestionnaires de bâtiments collectifs (HLM, hôtels, hôpitaux) dans l'adaptation de leurs systèmes pour déployer cette technologie à grande échelle.

## DIRECTIVE CSRD

### Un levier de transformation et de résilience pour les entreprises



**Le 13 décembre 2024, la FIEEC a organisé un webinaire pour aider ses entreprises membres à décrypter les nouvelles obligations de reporting en matière de durabilité.**

La directive CSRD remplace la directive de 2014 sur le reporting extra-financier, en élargissant le champ d'application et en renforçant les exigences de reporting.

Son objectif est de permettre aux investisseurs d'orienter leurs capitaux vers des investissements durables, d'intégrer la durabilité dans la gestion des risques et de favoriser la transparence sur le long terme.

Elle a été transposée en droit français en décembre 2023, avec de premiers rapports de durabilité publiés en 2025 et plus de 7000 entreprises concernées d'ici 2028, selon une mise en œuvre progressive.

Le webinaire a rassemblé des intervenants de choix pour comprendre et éclairer ces enjeux :

- Nathan Cazeneuve, adjoint au chef de bureau finance durable, droit des sociétés, comptabilité et gouvernance des entreprises à la Direction générale du Trésor a présenté le cadre juridique applicable au niveau national, les enjeux de transpositions dans les différents États membres et les perspectives d'évolution des règles de ce reporting durabilité à l'échelle européenne.
- Eric Duvaud, directeur des normes de durabilité à l'Autorité des normes comptables (ANC), membre de l'EFRAG Technical Expert Group (TEG) est intervenu sur la manière de déployer concrètement les « *European Sustainability Reporting Standards* » (ESRS) et a fourni des conseils pratiques pour faciliter la transition des entreprises.
- Florence Peybernès, présidente de la Haute Autorité de l'Audit (H2A) a fait le point sur les questions de

certification des informations de durabilité et les enjeux de la régulation des vérificateurs.

Pour les entreprises soumises dès cette année à ce nouveau reporting, cet échange était important pour clarifier les attentes du régulateur mais également comprendre le décalage qui peut exister entre les données fournies par les entreprises et la compréhension qu'ont les auditeurs de cette réglementation.



## RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS

### Une nouvelle ère pour la filière REP Batteries



**Le décret adaptant la responsabilité élargie des producteurs (REP) de batteries au règlement européen sur les batteries est paru au Journal Officiel en décembre 2024 . Il définit le cadre général de la filière REP « batteries », en remplacement de la filière existante « piles et accumulateurs ».**

**Ce texte sera complété par plusieurs arrêtés précisant les modalités de mise en œuvre de la filière, et ses interactions avec la filière REP des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). La FIEEC, après avoir participé à la consultation publique à l'été 2024, a vu plusieurs de ses recommandations prises en compte.**

#### Un périmètre élargi et des obligations renforcées

Le décret fixe les cinq catégories de batteries concernées par la REP : batteries portables, batteries destinées aux moyens de transport légers, batteries de démarrage, d'éclairage et d'allumage, batteries industrielles et batteries de véhicules électriques.

La définition des « producteurs » inclut désormais « *tout opérateur économique qui met à disposition sur le marché, pour la première fois sur le territoire français, une batterie résultant d'une préparation en vue du réemploi, d'une préparation en vue d'une réaffectation, d'opérations de réaffectation ou de remanufacturation* ». Dès lors, les batteries réemployées ayant eu une première vie en dehors de la France seront considérées comme neuves et soumises à une écocontribution. Les distributeurs de batteries usagées et des DEEE devront placer des conteneurs de collecte et indiquer explicitement le geste de tri approprié afin de collecter séparément les batteries et les DEEE. La disposition du projet de texte qui prévoyait d'imposer une collecte séparée des DEEE sans batterie a été supprimée à la suite des alertes de la FIEEC concernant les risques pour les usagers et l'impact sur la qualité du gisement des équipements réemployables.

#### Affichage des coûts et critère de modulation

Les coûts versés par les producteurs au titre de la REP devront être affichés sur les points de vente des batteries neuves. Les critères de modulation seront précisés dans l'arrêté portant cahier des charges de la filière batteries.



#### Une transition bien encadrée

La nouvelle filière entrera en vigueur au 18 août 2025. Afin d'assurer la continuité de l'existante, les agréments des éco-organismes de la filière piles et accumulateurs COREPILE et SCRELEC ont été prolongés jusqu'au 18 août 2025. En parallèle, un rapprochement stratégique entre COREPILE (batteries portables) et Ecosystem (DEEE), annoncé en mars 2024, ouvre la voie à une probable fusion.

Un Webinaire réservé à nos adhérents sera organisé une fois l'ensemble des textes publiés.

1. Décret n° 2024-1221 du 27 décembre 2024 relatif à la responsabilité élargie des producteurs de batteries et portant diverses dispositions relatives à la police des déchets et au régime de sanction applicable aux centres de gestion des véhicules hors d'usage.

## ÉNERGIE ET CLIMAT

### La FIEEC propose 51 mesures et 200 actions concrètes



**Le 4 novembre 2024, la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) a ouvert une grande concertation publique sur les différents documents composant la troisième période de la Stratégie Française pour l'Énergie et le Climat (SFEC). La FIEEC a apporté sa contribution sur plusieurs volets de cette stratégie, directement liés à l'activité de ses membres.**

#### Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

La Stratégie Française Bas-Carbone (SNBC) modélise les émissions actuelles et futures afin de fixer des objectifs d'évolution du mix énergétique et de réduction par secteur d'activité. Elle prévoit notamment une accélération de l'action avec un nouvel objectif de réduction assigné à la France de -47,5% d'ici à 2030 par rapport à 2005 (au lieu de -37%), une sortie du charbon en 2030, du pétrole en 2045 et du gaz en 2050.

La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) en est la déclinaison opérationnelle, précisant ses plans de mise en œuvre dans des fiches thématiques. Elle envisage 60% d'énergie décarbonée en 2030, dont au moins 560 TWh de production d'électricité décarbonée d'ici 2030 et 640 TWh d'ici 2035.

Dans sa contribution, la FIEEC a indiqué soutenir l'ambition de réduction des émissions et d'accélération de la transition énergétique, notamment par la sobriété et l'électrification du mix énergétique, ses membres en étant des acteurs clés. Toutefois, elle a appelé à des ajustements pour gagner en réalisme et en complétude. Les objectifs d'électrification devraient être déclinés opérationnellement et à long terme pour favoriser l'investissement, avec un prix de l'électricité décarbonée compétitif. En matière de financement, en particulier dans la rénovation du bâtiment, les aides doivent être stabilisées et l'investissement privé fortement mobilisé. Enfin, les pouvoirs publics doivent fermement s'imposer le respect des objectifs de la PPE.

#### Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

Pour la première fois, la FIEEC a émis une contribution sur le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) décliné en 51 mesures pour tous les secteurs d'activités et plus de 200 actions concrètes à court, moyen et long terme.

Dans sa contribution, la fédération a d'abord salué l'exercice réalisé par les pouvoirs publics, qui adresse des problématiques au cœur de l'activité de ses entreprises comme le confort d'été. Elle a ainsi émis des commentaires sur 21 mesures, et en particulier sur la mesure 9 « Adapter les logements aux risques climatiques, notamment les fortes chaleurs ». Elle appelle à en préciser les objectifs et mieux appréhender le confort d'été dans le diagnostic de performance énergétique (DPE), les dispositifs de financement ou les contraintes administratives. La prise en compte du changement climatique dans la normalisation, la résilience des services de communication électronique ou encore l'évaluation de l'action des entreprises ont également fait l'objet de commentaires.



## ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

### Mesurez en quelques clics l'impact de vos produits



**FESPA France innove en proposant à ses adhérents un nouveau service : un outil d'analyse du cycle de vie (ACV) et d'éco-conception, édité par EVEA. Baptisé ASKOR, cet outil permet de mesurer la performance environnementale des produits de communication visuelle, tout en accompagnant les membres de l'organisation dans leurs défis de durabilité.**

#### **Quelle est la valeur ajoutée de ce service ?**

L'éco-conception s'impose aujourd'hui comme un levier majeur dans la transition écologique des entreprises qui souhaitent s'adapter aux exigences croissantes du

marché et des donneurs d'ordre. Grâce à ASKOR, les adhérents de FESPA France peuvent réaliser une AVC complète en quelques clics, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie de leurs produits. L'outil leur permet également d'identifier des axes d'amélioration, notamment pour réduire leur empreinte carbone, et de soutenir leurs stratégies Climat (Scope 3, initiatives SBTi) et RSE (reporting CSRD). Enfin, ASKOR prépare ses utilisateurs à répondre aux obligations futures, comme l'affichage environnemental.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de FESPA France : [www.fespa-france.fr](http://www.fespa-france.fr)

## 3 QUESTIONS À ...

### **Hugues Malhère**

**Président de la Commission Éco-conception  
Membre du Conseil d'Administration de FESPA France**

#### **Pourquoi développer un outil d'évaluation environnementale ?**

*À l'heure de la transition environnementale et à l'horizon de l'engagement national de baisse des gaz à effet de serre de 50% en 2030, accompagner les professionnels sur le chemin de la performance environnementale nous apparaît comme une évidence. Cet outil est développé spécifiquement pour les professionnels de la communication visuelle (enseignistes, signaléticiens, sérigraphes, imprimeurs, médiapplicateurs...)*

#### **Quels effets en attendre ?**

*C'est un outil révélateur basé sur des modèles d'analyse de cycle de vie, reconnus par la communauté européenne (norme Eco invent). Avec cet outil, fini le greenwashing, l'évaluation est sérieuse jusque dans le moindre détail. Que ce soit pour comparer les méthodes de fabrication d'un stand ou améliorer l'empreinte environnementale de la conception d'une enseigne, le logiciel peut servir de comparateur et il peut aussi apporter une évaluation environnementale sur une année de consommation d'imprimés pour une entreprise soumise à la directive CSRD.*

#### **Comment avez-vous procédé ?**

*Accompagné de l'éditeur EVEA qui a développé la plateforme ASKOR, un groupe d'une dizaine de professionnels adhérents FESPA France ont travaillé pendant plus de 18 mois sur ce logiciel fait par des professionnels de FESPA France pour des professionnels. Le gain pour nos clients et pour le bien commun est immense !*

## INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

### La FIEEC obtient la certification



La transition énergétique est en marche, et avec elle, le développement des infrastructures nécessaires pour un futur plus vert et durable. Au cœur de cette révolution, les bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE, Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques) s'imposent comme une composante essentielle. Alors que de plus en plus de particuliers et d'entreprises adoptent les véhicules électriques (VE), la demande pour des installations de recharge efficaces et accessibles augmente.

Se former à l'installation des IRVE est un impératif pour les professionnels du secteur. Pour répondre à ce besoin, la FIEEC a déposé plusieurs projets de certifications auprès de France Compétences et a obtenu l'enregistrement de sa certification IRVE pour les niveaux P1, P2, P3, ainsi que pour la conception et la maintenance des installations.

Depuis le 18 octobre 2024, cette certification est accessible aux organismes de formation souhaitant obtenir une habilitation

Maîtriser l'installation de bornes de recharge ne se limite pas à un simple branchement électrique. Cela implique une connaissance approfondie des normes techniques, des réglementations, ainsi que des spécificités des différents types de bornes et de véhicules. Grâce aux formations IRVE, les participants acquièrent une expertise complète, leur permettant de se démarquer dans un secteur concurrentiel et en pleine mutation.

#### La Certification FIEEC : un gage de qualité et de compétence

En tant que détentrice de la certification, la FIEEC s'assure de la qualité des formations en habilitant des organismes de formation qui répondent à un cahier des charges précis. Cette démarche garantit que les professionnels formés disposent des compétences requises pour installer des IRVE dans le respect des normes en vigueur.



#### Un atout pour les entreprises et les organismes de formation

Les certifications IRVE de la FIEEC permettent aux organismes de formation, qu'ils soient internes aux entreprises du réseau FIEEC ou externes, de faire reconnaître leurs compétences dans l'installation d'IRVE et de bénéficier de financements tels que le compte personnel de formation (CPF).

Cette formation permet aux électriciens, installateurs et autres professionnels du secteur de se spécialiser dans un domaine en pleine essor. En maîtrisant les aspects techniques, réglementaires, et innovants des IRVE, les professionnels certifiés peuvent se positionner en experts du marché et répondre à la demande croissante de solutions sur mesure pour les particuliers, entreprises et collectivités.

**CAMPAGNE DIGITALE**  
Parler (aux) Jeune(s) !



**Communiquer sur les réseaux sociaux afin de capter l'attention et susciter l'intérêt des collégien(ne)s et lycéen(ne)s pour les amener vers les métiers de notre filière, c'est ce qu'a bien compris l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) qui déploie dans le cadre de la campagne « Fiers de Faire » une série de réels en 4 épisodes intitulée « On va voir ça ! » réalisée en collaboration avec le créateur de contenus Hihacks destinée à Instagram, TikTok et YouTube.**

Dans chaque épisode, Hihacks part en entreprise à la rencontre d'acteurs de l'industrie pour l'aider à

répondre à une problématique - construire un sabre laser dans l'épisode 1 - en s'appuyant sur une actualité liée au cinéma, à la pop culture ou encore à l'univers du jeu vidéo ou du manga.

La FIEEC a eu l'opportunité de participer à ce projet avec le Groupe Axon' Cable, mis à l'honneur dans la vidéo consacrée à la fabrication des câbles destinés à l'aéronautique, à la santé et au spatial. Nous avons pu accompagner le tournage de l'épisode dans une ambiance très conviviale !

**Découvrez la vidéo en scannant le QR code !**



## LES WEBINAIRES DU CLUB #INNOVTECH

## 📺 VERS LA LUMIÈRE EXTRÊME



La lumière extrême révolutionne déjà nos vies à travers des applications liées à la santé humaine et à l'industrie. Pour explorer les promesses de cette technologie, le Club Innov'tech de la FIEEC a eu l'honneur d'accueillir le professeur Gérard Mourou, récompensé du Prix Nobel de physique en 2018, avec son étudiante Donna Strickland pour l'invention de la technique d'amplification laser Chirped Pulse Amplification (CPA).



Peu connue du grand public, une avancée majeure dans le domaine des lasers de puissance a changé la vie de dizaines de millions de personnes dans le monde notamment dans le domaine de la correction visuelle par chirurgie laser.

Aux côtés de Gérard Mourou, Franck Leibreich, directeur de la division lasers de Thales et Imola Ratkay, ophtalmologue aux cliniques de Szeged et VizioMed de Budapest, pionnière de l'utilisation du laser femtoseconde en chirurgie cornéenne, ont témoigné de l'impact révolutionnaire du CPA dans la physique des lasers et ses applications dans plusieurs domaines de pointe.

## 📺 LES TENDANCES À RETENIR

Du 7 au 10 janvier 2025 s'est tenu à Las Vegas le Consumer Electronics Show (CES), vitrine mondiale des plus grands noms de la Tech, concentré d'innovations et rendez-vous incontournables pour prendre le pouls du futur.

Au cours d'un webinar organisé avec la complicité de Florent Roulier de l'agence Niji et de François Koehl, de Tasmane, nos adhérents ont pu découvrir les dernières tendances en matière d'innovation dans le secteur de la tech et les pistes les plus prometteuses pour nos secteurs d'activité.



Cette synthèse et l'analyse des grandes tendances repérées durant cette édition 2025 sont disponibles en ligne sur [www.fieec.fr](http://www.fieec.fr).

## OUVERTURE DU PRIX FIEEC-BPIFRANCE de la Recherche appliquée 2025



**Afin de mettre en lumière l'engagement de la filière pour l'innovation, la fédération organise le Prix FIEEC-Bpifrance de la Recherche appliquée. Il a pour objectif d'inciter les chercheurs académiques et les PME ou ETI à travailler ensemble afin de contribuer à renforcer la performance et la croissance des PME-ETI grâce à un apport à fort contenu technologique. Cette croissance doit générer également de nouveaux emplois industriels qualifiés sur le territoire national.**

La participation au Prix FIEEC-Bpifrance de la Recherche appliquée est ouverte à des binômes composés de chercheurs et chercheuses travaillant seuls ou en équipe dans des structures publiques de recherche et d'une PME ou d'une ETI ayant collaboré et industrialisé les travaux de ces chercheurs et dont le siège social est établi en France.

Les lauréats seront désignés par un comité de sélection composé d'experts de l'innovation industrielle. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 3 juillet 2025.

Le Prix FIEEC-Bpifrance de la Recherche appliquée est organisé en association avec l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) et le Club Rodin.

**En investissant plus de 8 % de leur chiffre d'affaires en recherche et développement, les industries électriques électroniques et de communication font de l'innovation une priorité de leur modèle économique.**

### Retenez les dates !

#### Jusqu'au 30 avril

Dépôt des dossiers de candidatures.  
Les dossiers doivent être adressés à [communication@fieec.fr](mailto:communication@fieec.fr)  
Les dossiers de candidature et le règlement sont téléchargeables sur [fieec.fr](http://fieec.fr)

#### Fin mai

Examen des dossiers par le jury

#### 3 juillet

Remise des prix à l'occasion de l'événement des 100 ans de la FIEEC



## NORMALISATION L'IEC en pleine transformation digitale !



**Comment développer des « smart standards » et intégrer l'intelligence artificielle dans la normalisation pour relever les défis environnementaux et technologiques actuels ?**

C'est la question qui a animé la réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (IEC), qui s'est tenue fin octobre 2024 à Edimbourg, réunissant près de 1200 participants, avec l'ouverture très appréciée de la Princesse Anne. La délégation française était composée de Pascal Terrien (EDF), Fabienne Ramirez (FIEEC), Eric Laurençon (AFNOR) et Gilles Nativel (Enedis), chef de délégation. Ensemble, ils ont examiné les enjeux stratégiques de l'IEC, en particulier la promotion d'une société digitale et entièrement électrique, ainsi que celle d'un monde durable.

Les défis à relever sont triples. Premièrement, l'IEC s'efforce de développer des normes électrotechniques internationales qui faciliteront le développement massif des usages de l'électricité. Deuxièmement, il s'agira d'intégrer des normes favorisant le développement durable et la décarbonisation de l'économie. Enfin, il faudra garantir une cohérence entre ces deux défis, environnemental et technologique, en engageant toutes les parties prenantes.



Ce rassemblement a également été marqué par des moments clés, tels que le prix Thomas Edison décerné à Nadine Bravais (Schneider Electric), présidente du comité technique « Petits appareillages électriques » (IEC/TC 23), et la participation de Pauline Mourlon (Schneider Electric) au sein de la délégation française du programme des jeunes professionnels de l'IEC.

La délégation française a été particulièrement active, avec quatre rencontres bilatérales avec les comités nationaux des États-Unis, du Canada, de la Chine, de la Commission africaine de normalisation électrotechnique (AFSEC) et du Réseau de normalisation de la francophonie (RNF).

## BRAVO ET MERCI !



Au Comité européen de normalisation en électronique et en électrotechnique (CENELEC), Frédéric Vaillant a terminé son mandat de vice-présidence technique après 4 ans d'engagement dans la défense de la normalisation européenne. Il s'est distingué par ses actions dans la définition, la négociation avec la Commission et la mise en œuvre du nouveau process d'élaboration des normes harmonisées européennes, la revue de la gouvernance du CENELEC ainsi que le défi soulevé par l'arrêt de la CJUE sur la mise à disposition gratuite des normes.

## GUERRE COMMERCIALE

### Les nouvelles technologies au cœur du conflit !



**L'Europe se trouve piégée entre les États-Unis et la Chine, engagés depuis plusieurs années dans une guerre économique, en particulier dans les domaines stratégiques et technologiques. Cette escalade des tensions économiques vient de passer un nouveau cap avec le retour au pouvoir de Donald Trump. Ce dernier a décidé d'instaurer des droits de douane élevés sur les importations chinoises, canadiennes, mexicaines mais aussi européennes. Nous n'avons à l'heure de la publication de ce numéro aucune liste détaillée des produits concernés. Cependant, l'industrie américaine des technologies grand public exprime de vives inquiétudes sur l'augmentation des prix, surtout si des droits de 25 % étaient appliqués aux produits en provenance de l'Union européenne.**

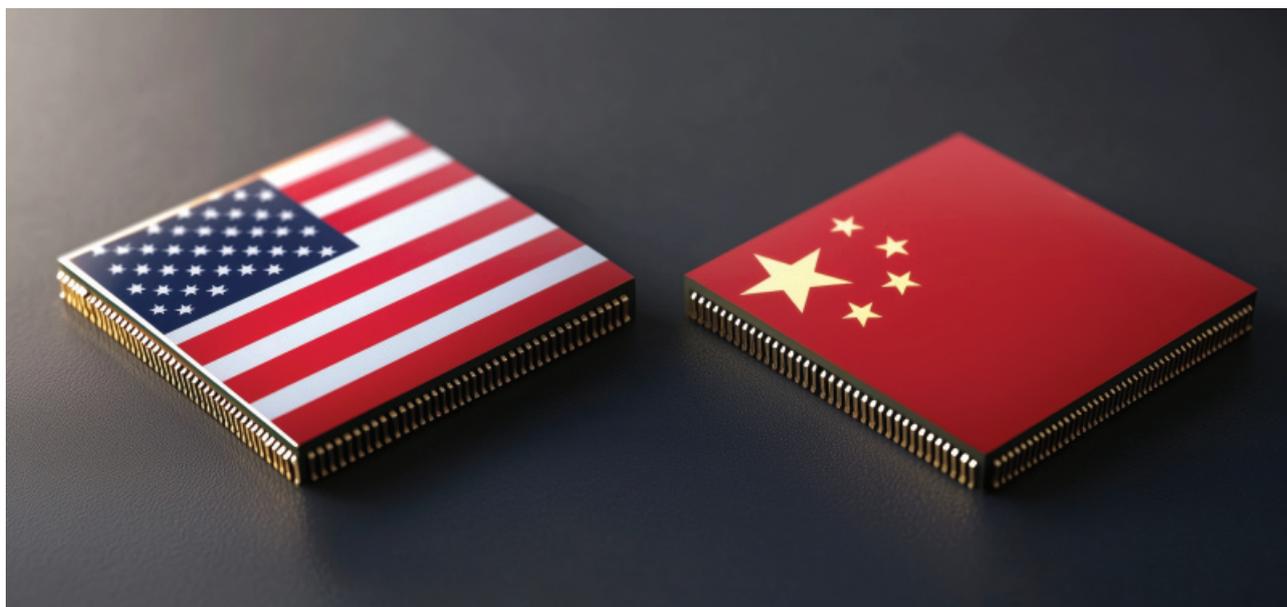
Son prédécesseur Joe Biden avait déjà adopté de nouvelles restrictions d'exportation pour les semi-conducteurs avancés liés à l'intelligence artificielle (IA) juste avant son départ de la Maison-Blanche. La Commission européenne (CE) s'est dit très inquiète par ces mesures, même si 18 pays partenaires des États-Unis dont la France,

bénéficieraient d'exemptions. Dans d'autres pays membres, les entreprises devront obtenir une autorisation pour acheter certaines puces américaines, et ce, dans des volumes limités. Le spectre de mesures encore plus strictes sous l'administration Trump est bien réel.

Par ailleurs, la politique commerciale de Trump remet en cause l'accord du GATT sur les technologies de l'information de 1996 (dit accord ITA), par lequel les 83 participants se sont engagés à éliminer complètement les droits de douane sur les produits listés.

De son côté, la Chine renforce aussi ses contrôles sur les produits stratégiques. Fin 2024, le ministère chinois du commerce (MOFCOM) et la douane ont dévoilé l'édition 2025 du « Catalogue de gestion des licences pour l'importation et l'exportation d'articles et de technologies à double usage (civil et militaire) » qui marque une étape importante dans le renforcement de la conformité et du contrôle des exportations en Chine.

La nouvelle guerre commerciale est bien là avec des enjeux pour nos secteurs.



## GUIDE MEDEF DATA & IA Accélérer la transformation et rendre l'entreprise performante

Mouvement  
des **Entreprises**  
de **France**



**L'intelligence artificielle (IA) irrigue l'ensemble de notre économie. Elle est stratégique pour la compétitivité et la productivité de l'entreprise. Toutefois, avant d'intégrer l'intelligence artificielle à ses process et ses produits, une acculturation est nécessaire.**

Ainsi, le Medef s'est mobilisé pour construire un guide pratique à destination des entreprises : « *Data & IA : comment accélérer la transformation et rendre l'entreprises performante ?* ». La FIEEC et ses adhérents ont activement contribué à l'élaboration de ce guide, mettant leur expertise au service des entreprises et de leur cheminement vers l'adoption de l'IA.

Le guide aborde plusieurs thématiques, notamment les enjeux environnementaux, la cybersécurité et les prérequis à l'adoption de l'IA.

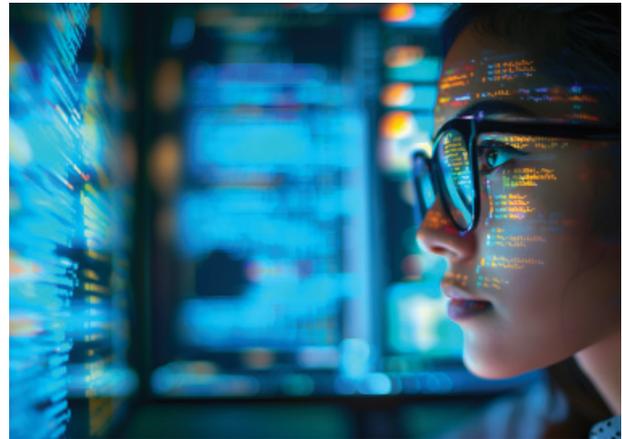
### **Prendre en compte l'impact environnemental de l'intelligence artificielle**

Dans un contexte de transition énergétique, il est nécessaire d'avoir conscience de l'impact environnemental de l'IA. Grâce aux équipements d'efficacité énergétique qui sont de plus en plus efficaces, son empreinte carbone est réduite, mais elle reste considérable.

Aussi, le guide du Medef rappelle que l'acculturation en entreprise à une utilisation responsable de l'intelligence artificielle fait partie des conditions *sine qua non* d'une adoption responsable de cette technologie.

### **Assurer la cybersécurité de l'intelligence artificielle**

Le développement du numérique dans notre économie s'est couplé d'une augmentation exponentielle des cyberattaques. Le guide Data & IA préconise donc que l'intégration de l'intelligence artificielle soit accompagnée de la mise en place de mesures de cybersécurité.



Il est essentiel de sensibiliser les salariés à des comportements responsables, d'assurer la fiabilité du système d'intelligence artificielle et de le protéger que ce soit lors de la phase d'entraînement ou de la phase opérationnelle.

### **Avoir connaissance des prérequis à l'adoption de l'intelligence artificielle**

Le guide Data & IA rappelle que pour l'adopter, l'entreprise doit s'assurer d'avoir les bonnes infrastructures. Disposer d'une infrastructure numérique robuste, assurer l'interopérabilité des systèmes et bénéficier d'une bonne connectivité sont des conditions à son adoption.

Par ailleurs, les entreprises sont riches en données qui ont une valeur stratégique, notamment les données RH, financières, clients etc. Néanmoins, afin de les mobiliser, le guide rappelle la nécessité de s'assurer de la qualité de cette donnée.

Le guide Data & IA est essentiel pour les entreprises, puisqu'il permet d'accompagner l'intégration de l'intelligence artificielle. En effet, si l'IA est une technologie révolutionnaire, sa mise en place doit être faite en conscience et avec les ressources nécessaires pour pouvoir en tirer un maximum de bénéfices

## ILHAM DJEHAÏCH Nouvelle Présidente d'InfraNum



Le 10 décembre 2024, le Conseil d'administration d'InfraNum a élu à l'unanimité Ilham Djehaïch comme Présidente de la fédération InfraNum. Travaillant depuis plusieurs années au sein du Groupe Altitude, elle a été nommée Directrice Générale d'Altitude Infra THD en 2017.

En tant que dirigeante, elle pilote une entreprise jouant un rôle central dans l'aménagement numérique des territoires français. Sa vision s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'inclusion numérique, traduisant un engagement profond pour réduire la fracture numérique. Ces expériences lui ont permis d'acquérir une maîtrise des marchés publics et

des collectivités territoriales dans le secteur des télécoms, ainsi qu'un savoir-faire global en matière de stratégie et de management, contribuant au succès de projets ambitieux et à fort impact.

Sous la présidence d'Ilham Djehaïch, InfraNum poursuit son engagement en faveur d'un numérique durable. Dans un contexte marqué par l'arrêt progressif du réseau cuivre et l'émergence de nouveaux besoins, la fédération entend se concentrer sur des projets structurants tels que les territoires intelligents, les réseaux privés, les data centers de proximité et l'expansion internationale.

Pour plus d'information : [contact@infranum.fr](mailto:contact@infranum.fr)

---

## PERRINE GOTTELAND Nouvelle Responsable Energie Climat de la FIEEC



Perrine Gotteland a rejoint la fédération au sein de l'équipe Développement durable, dirigée par Anne-Charlotte Wedrychowska. Elle traite des enjeux d'énergie et de climat, et d'aspects environnementaux, notamment de réglementation en matière d'information environnementale

des produits et d'emballages ménagers et professionnels.

En étroite collaboration avec les membres de l'équipe permanente, elle a en charge l'animation des groupes

de travail dédiés à la défense des intérêts de la filière sur ces thématiques, en particulier le groupe de travail Efficacité énergétique et le Comité de liaison Bâtiment.

Responsable des affaires règlementaires puis directrice juridique de la Fédération Française des Spiritueux, Perrine Gotteland dispose d'une solide expérience en organisation professionnelle. Elle est diplômée de deux Masters 2 en Droit de l'économie (Université Paris Nanterre) et en Droit de la sécurité environnementale (Paris I Panthéon Sorbonne). Elle possède également un mastère spécialisé en management (EM Lyon).

Pour la contacter : [pgotteland@fieec.fr](mailto:pgotteland@fieec.fr)

MARS  
2025

## Salon Global Industrie

📍 EUREXPO LYON

Du mardi 11 au vendredi 14 mars

Le président de la FIEEC, Laurent Tardif, interviendra sur la Grande Scène du salon le mercredi 12 mars

## Salon ISH

📍 Francfort-sur-le-Main

Du lundi 17 au vendredi 21 mars

## Webinaire

Économisez à l'importation grâce  
aux contingents et suspensions tarifaires autonomes,  
mesures de soutien à l'activité économique.

📍 100% Digital

Mardi 18 mars de 10h à 12h30

*Voir article page 11*

AVRIL  
2025

## Webinaire Innovtech

L'innovation moteur économique et levier écologique  
Bouygues et la Fondation Solar Impulse

📍 100% Digital

Mercredi 2 avril de 8h30 à 10h

Informations : communication@fieec.fr



## Colloque DM et RSE : du dialogue aux actions

📍 Paris - L'Orangerie d'Auteuil

Jeudi 3 avril de 9h30 à 17h30

Dans un contexte où les défis environnementaux, sociaux et économiques imposent une transformation collective, ce colloque est un espace privilégié de dialogue et de co-construction entre tous les acteurs de la chaîne de valeur des dispositifs médicaux : fabricants, sous-traitants, utilisateurs, pouvoirs publics et autres parties prenantes.

Webinaire Décryptage IGNES/SBA :  
Réseaux numériques et Audiovisuel

📍 100% Digital

Mardi 8 avril



## Journée du DM connecté et interopérable

📍 PariSanté Campus - Paris

Jeudi 10 avril 8h45

Le dispositif médical fait sa révolution !



JUIN  
2025

Remise des prix des 60 ans  
du Concours Sécurité SERCE – OPPBTP

📍 Siège de la FNTF - 3 rue de Berri, 75008 Paris  
Mercredi 4 juin



Soirée de lancement de VivaTech  
Tech along the Seine river

📍 Bateau Concorde Atlantique, quai Anatole France (participation sur invitation uniquement)  
Mercredi 11 juin



Journée start-up innovantes #10

📍 Cité des Sciences et de l'Industrie  
Mardi 17 juin



Assemblée générale et Conférence

📍 Jardin d'Acclamation - 75016 Paris  
Mercredi 18 juin



JUILLET  
2025

Rencontre Annuelle IGNES 2025

📍 Paris - Espace Hamelin  
Mercredi 2 juillet, de 10h à 12h



RDV avec l'imagerie

📍 Paris Trocadéro Center  
Jeudi 3 juillet




## ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES

### Actions continues à Mayotte après les cyclones Chido et Dikeledi



Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a dévasté Mayotte provoquant des dégâts considérables et laissant de nombreuses personnes dans le besoin. Dans ce contexte d'urgence, le rétablissement rapide de l'électricité est essentiel pour les sinistrés. À la suite de cet événement, nous avons été sollicités par Electricité de Mayotte (EDM) via EDF Systèmes Énergétiques Insulaires.

Grâce au soutien de nos partenaires et donateurs, nous déployons des ressources matérielles et humaines pour rétablir l'électricité dans les communes les plus touchées. Cela inclut l'envoi d'une quarantaine de groupes électrogènes et de 3 tonnes de matériels électriques, tels que des kits solaires, câbles et coffrets de raccordement. Plusieurs missions sont également prévues pour 2025, dont deux en janvier avec la participation de huit techniciens bénévoles issus des industries électrique et gazière.

Nos actions se concentrent sur plusieurs axes. Tout d'abord, des diagnostics sont réalisés dans les zones les plus impactées, telles que Mamoudzou, ainsi que dans des communes isolées du Nord de Grand Terre et dans le Sud récemment touché par la tempête Dikeledi. Ensuite, nous sécurisons les installations des infrastructures essentielles comme les écoles et les centres d'accueil, et nous raccordons les générateurs



électrogènes aux établissements collectifs, tout en évaluant les besoins en centrales solaires. Enfin, nous installons des kits solaires et distribuons des lampes solaires aux associations locales et aux foyers les plus sinistrés, en coordonnant nos efforts avec les entreprises partenaires sur place.

Nous remercions tous nos partenaires, donateurs et bénévoles pour leur engagement à soutenir la population et répondre rapidement aux besoins identifiés.

Pour suivre nos actions aux côtés des autorités et des ONG, consultez notre [page LinkedIn](#) ou visitez notre site : <https://electriciens-sans-frontieres.org/>



Des réponses techniques  
rapides et fiables  
à portée de «clic»...

# LA FIEEC EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

Posez vos questions sur l'ensemble des domaines d'expertise de la fédération : les équipes de la FIEEC s'engagent à vous répondre sous 48h.

Effectuez votre démarche avec  
le formulaire en ligne



[www.fieec.com](http://www.fieec.com)

Analyse des  
problématiques et  
réponses adaptées



Un réseau d'experts  
partenaires à tarifs  
négociés



Facilité  
d'usage



Confidentialité



**FIEEC** info  
services

**La FIEEC a 100 ans**

**1925**

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES  
ÉLECTRONIQUES ET DE COMMUNICATION

**2025**

